

Ministère des Travaux Publics.—Onze postes sont maintenus pour établir des communications d'urgence entre la terre ferme et certaines îles, et 15 autres postes pour les raccordements d'urgence entre les réseaux existants sur la terre ferme.

Ministère des Mines et Ressources.—Ce ministère entretient un poste commercial à l'Observatoire du Dominion pour la transmission de l'heure exacte, 10 postes commerciaux privés dans les parcs nationaux du Canada et 3 postes portatifs d'expérimentation.

Sous-section 2.—Postes de radio des gouvernements provinciaux

Colombie Britannique.—Le Ministère des Terres administre 11 postes maritimes, 131 postes commerciaux privés. Sous la juridiction du département du Procureur Général, la police provincial administre 5 postes maritimes et 26 postes commerciaux privés et la Commission de la Chasse, trois postes maritimes et un poste commercial privé.

Alberta.—Le Service Forestier du Ministère des Terres et Mines dispose de 25 postes commerciaux privés pour la protection de la forêt contre le feu.

Saskatchewan.—Le Ministère des Ressources Naturelles administre 23 postes commerciaux privés et trois postes d'expérimentation en rapport avec les services de protection de la forêt. La Commission de l'Energie de la Saskatchewan maintient 3 postes commerciaux privés et douze poste récepteurs commerciaux (dans les camions de service, etc.) pour établir les communications d'urgence par sans-fil en cas de panne dans les lignes de transmission électrique, etc.

Manitoba.—Le Ministère des Mines et des Ressources Naturelles exploite 8 postes commerciaux privés et un poste pour avions pour le bénéfice des expéditions d'arpentage.

Ontario.—Le Service Forestier maintient dans le nord-ouest de l'Ontario 4 postes commerciaux publics assurant un service radiotéléphonique d'un endroit à un autre, quatre poste commerciaux publics assurant un service radiotélégraphique d'un endroit à un autre et douze postes commerciaux publics assurant un service radiotéléphonique entre la terre et les avions des compagnies d'aviation desservant ces régions; 108 postes commerciaux privés, 4 postes d'expérimentation et 5 postes au service de l'aviation en rapport avec les services de protection de la forêt contre le feu.

Sous-section 3.—Postes commerciaux laissés à l'entreprise particulière

Il est à remarquer d'après le tableau 1 qu'il y a au Canada, le 31 mars 1940, 10 postes limités littoraux, 78 postes commerciaux publics et 863 postes commerciaux privés. Un poste commercial public, à Drummondville, Qué., assure des services radiotélégraphique et radiotéléphonique transocéaniques avec la Grande-Bretagne et l'Australie et un service radiotéléphonique avec Terre-Neuve. Ces postes se ressemblent en ce qu'ils appartiennent à des particuliers ou des compagnies incorporées en vertu des lois du Dominion ou de l'une des provinces qui les exploitent.

Règle générale, les postes limités situés sur les côtes sont des postes privés qui assurent un service de communications entre les navires et la terre ferme, lequel est à la disposition exclusive de ses propriétaires. Deux de ces postes sont toutefois la propriété de la Cie Canadienne Marconi qui les exploite. L'un, situé à Louisbourg, N.-E., assure un service radiotélégraphique de longue portée aux navires en mer et l'autre, situé à Drummondville, Qué., assure un service analogue, mais